

LE COÛT DE L'INACTION & DE L' IMPUNITÉ

EXAMEN DU RESPECT PAR ISRAËL DE LA MESURE D'AIDE DE LA CIJ

BANDE DE GAZA
JANVIER 2024 -
JANVIER 2025

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Un an s'est écoulé depuis que la Cour internationale de justice (CIJ) a émis des mesures provisoires exigeant qu'Israël prenne des mesures immédiates pour garantir la protection des droits des Palestiniens de Gaza contre les actes de génocide et qu'il existe un risque réel et imminent de préjudice irréparable à ces droits. Malgré cette directive juridique claire, au cours de l'année écoulée jusqu'à l'accord de cessez-le-feu, aucune mesure significative n'a été prise pour remédier aux conditions humanitaires désastreuses de Gaza, ce qui a permis à la crise de s'aggraver davantage en violation flagrante des mesures provisoires. Au contraire, l'absence de mise en œuvre des mesures provisoires se déroule dans un contexte d'attaques à grande échelle des forces israéliennes qui ont tué des civils, détruit des infrastructures civiles essentielles et potentiellement utilisé la famine comme arme de guerre. Associée au blocus de l'accès humanitaire et de l'acheminement de l'aide, cette situation a entraîné des souffrances sans précédent pour les Palestiniens de Gaza et du reste du territoire palestinien occupé (TPO).

PHOTOS : NRC



PRINCIPALES CONCLUSIONS

Cette analyse se concentre sur la période précédant la récente pause temporaire des hostilités, offrant un aperçu du respect par Israël des mesures provisoires de la CIJ. Bien que l'on ait assisté à une augmentation très positive des livraisons d'aide après la pause, ces conclusions reflètent la situation qui a précédé celle-ci. Elles mettent en évidence l'obstruction d'Israël à l'aide, son mépris du droit international et le besoin urgent de mesures décisives de la part de tous les États pour répondre à la crise humanitaire en cours et faire respecter les Conventions de Genève. Alors que nous commémorons un an depuis les ordonnances de la CIJ, il est grand temps d'agir. Le non-respect par Israël des mesures de la CIJ, conjugué au non-respect par les États tiers de leurs obligations de prévenir le génocide, a encouragé de nouvelles violations et intensifié les souffrances de la population palestinienne. Des mesures immédiates et décisives doivent maintenant être prises pour faire respecter ces mesures, protéger les civils, assurer l'accès humanitaire et mettre fin à cette crise qui s'aggrave. L'inaction continue non seulement risque de se traduire par une complicité, mais elle est aussi un feu vert pour de nouvelles atrocités dans les territoires palestiniens occupés et dans d'autres conflits.

Dans une enquête menée en janvier 2025, 35 organisations humanitaires internationales et nationales ont partagé leurs expériences en matière de fourniture d'aide et de services humanitaires dans la bande de Gaza depuis la date des ordonnances de la CIJ du 26 janvier 2024 jusqu'au 9 janvier 2025. Parmi les 35 organisations humanitaires interrogées :

89%

rapportent que les actions des autorités israéliennes concernant la fourniture de l'aide se sont aggravées tout au long de 2024.

89%

disent que la situation de leurs travailleurs humanitaires à Gaza s'est aggravée au cours de l'année 2024.

93%

affirment que la situation humanitaire des personnes recevant leur aide et leurs services s'est détériorée au cours de l'année 2024.

82%

rapporte que les conditions d'importation de fournitures en provenance de l'extérieur de Gaza se sont détériorées au cours de l'année 2024.

La trêve récemment décidée dans les hostilités est cruciale. Elle offre l'occasion de mettre un terme aux massacres, de garantir que l'aide humanitaire puisse être acheminée sans bombardements et, nous l'espérons, de permettre la réouverture des points de passage, l'entrée de matériel essentiel et de travailleurs humanitaires, ainsi que la revitalisation du secteur privé de Gaza. L'augmentation rapide de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza après le cessez-le-feu, avec plus de 4 200 camions aériens entrés au cours des six premiers jours¹, illustre une fois de plus la capacité d'acheminement de l'aide humanitaire à grande échelle lorsque les restrictions israéliennes sont assouplies. En vertu des mesures du DIH et de la CIJ, Israël doit garantir la livraison sans entrave de l'aide et la protection des civils, qu'il y ait ou non accord. Cette pause doit conduire à un cessez-le-feu permanent et ouvrir la voie à la résolution des causes profondes d'une crise des droits et de la protection qui dure depuis des décennies.

Cette pause n'efface toutefois pas les atrocités commises depuis l'année écoulée, depuis que la CIJ a rendu sa décision. Elle ne dispense pas non plus les États tiers de leurs obligations juridiques en vertu de l'article 1 commun à la Convention de Genève ou de l'article 1 de la Convention sur le génocide, qui visent à prévenir le crime de génocide. Si l'article 1 de la Convention sur le génocide a été déclenché lorsque la CIJ a déterminé qu'il y avait un risque de génocide à Gaza, certains États membres ont continué à fournir des armes, des renseignements, une assistance militaire et un soutien au gouvernement israélien, sans dénoncer les violations ni agir pour les prévenir, ce qui pourrait les rendre complices de cette catastrophe humanitaire en cours.

Un cessez-le-feu est une étape cruciale, mais il ne résout pas le problème de l'occupation systémique, du siège et du déni des droits des Palestiniens. Ce dont la population palestinienne a besoin, c'est de justice, de liberté et de dignité, des objectifs qui doivent rester au cœur de notre quête de responsabilité et de solutions durables à cette crise.

LE CONTEXTE PLUS LARGE

DES MESURES PROVISOIRES DE LA CIJ CONCERNANT GAZA

Depuis qu'il y a un an, la CIJ a émis des mesures provisoires pour faire face au risque de génocide à Gaza, la situation n'a fait que se détériorer, mettant en évidence l'échec colossal de la mise en œuvre de ces mesures jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu. Si ce rapport évalue le respect par Israël de la mesure d'aide humanitaire, les données disponibles mettent également en évidence des violations manifestes d'autres mesures provisoires.

Ce que nous, les organisations humanitaires présentes sur le terrain à Gaza, avons constaté tout au long de ces hostilités correspond aux descriptions de nombreux experts juridiques et organisations qui signalent que des atrocités criminelles (notamment des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides) sont commises à Gaza, le nettoyage ethnique étant souvent cité parmi ces violations. Bien que nous ne soyons pas mandatés pour établir l'intention, les massacres, les graves atteintes physiques et mentales, les déplacements forcés et les conditions de vie invivables sont indéniables et nous en avons fait état à plusieurs reprises². Les rapports d'Amnesty International, de Médecins Sans Frontières, de Human Rights Watch, du HCDH, d'experts de l'ONU, dont la rapporteuse spéciale de l'ONU Francesca Albanese, et de plusieurs experts universitaires de renommée mondiale fournissent des documents et des analyses essentiels qui mettent en garde contre des conclusions similaires.

Indicateurs du degré de conformité avec les mesures provisoires de la CIJ :

« L'État d'Israël prendra des mesures immédiates et efficaces pour permettre la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire dont les Palestiniens ont un besoin urgent afin de remédier aux conditions de vie difficiles auxquelles ils sont confrontés dans la bande de Gaza. »

Ordonnance de la CIJ du 26 janvier 2024, para 86(4).

Pour mesurer le respect par Israël de cette ordonnance, un ensemble de cinq indicateurs a été proposé par les organisations signataires, reflétant les éléments essentiels pour fournir une assistance humanitaire rapide, efficace et évolutive (nourriture, eau, abris et vêtements, hygiène, fournitures médicales et soins) en fonction des besoins de 2,2 millions de personnes :

1

Fourniture suffisante d'une assistance essentielle

2

Livraison suffisante et ponctuelle de fournitures d'aide

3

Accès et mobilité sûrs et sans entraves

4

Un environnement opérationnel fonctionnel et sécuritaire

5

Protection des services de base, des infrastructures et du personnel humanitaires

Les résultats de l'enquête sont basés sur des données accessibles au public provenant d'agences des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que sur des éléments recueillis dans le cadre d'une enquête réalisée auprès de 35 organisations humanitaires internationales et nationales opérant dans la bande de Gaza. Cette enquête a été menée avant la pause des hostilités, du 2 au 14 janvier 2025, et comprenait deux sections : l'une couvrant les données annuelles du 26 janvier 2024 au 31 décembre 2024, et l'autre couvrant les données mensuelles du 11 décembre 2024 au 9 janvier 2025. Réalisée au moyen d'un questionnaire, l'enquête a recueilli des informations quantitatives et qualitatives sur des sujets tels que les retards et les refus d'envois d'aide, les attaques contre les locaux humanitaires et les transferts forcés de travailleurs humanitaires. Elle comprenait également des évaluations des procédures de coordination avec les autorités israéliennes, ainsi que l'évolution de la situation humanitaire tout au long de 2024 par rapport aux actions des autorités et des forces israéliennes.

1 La fourniture d'une assistance essentielle suffisante est tombée en dessous du minimum requis pour assurer la survie

NOURRITURE



En septembre 2024, 15 organisations humanitaires, dont le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), CARE, ActionAid et Oxfam, ont signalé que 83 % de l'aide alimentaire nécessaire n'arrivait pas dans la bande de Gaza. Cette réduction signifie que les habitants de Gaza sont passés d'une moyenne de deux repas par jour à un seul repas tous les deux jours³. Le 8 novembre, le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) a émis une alerte urgente avertissant que 1,8 million de personnes à Gaza étaient confrontées à une faim extrême, avec une forte probabilité que la famine soit déjà présente dans le nord de Gaza⁴.

EAU



En juillet 2024, il a été signalé que depuis octobre 2023, les habitants de Gaza ne disposaient que de 4,74 litres d'eau par personne et par jour pour tous les usages, y compris boire, cuisiner et se laver, soit une réduction de 94 % par rapport à ce qu'ils avaient auparavant et moins d'un tiers de la norme minimale internationalement acceptée pour la survie de base en cas d'urgence.⁵

ABRI



1,6 million de Palestiniens vivent dans des abris de fortune dans toute la bande de Gaza, et des milliers de familles déplacées vivant dans des tentes le long de la côte dans le sud-ouest de Gaza sont particulièrement touchées par les inondations et la montée des eaux de la mer.⁶ En septembre 2024, le NRC a averti qu'un million de Palestiniens avaient besoin d'une aide pour se loger avant l'hiver, soulignant que la quantité de kits d'isolation autorisés par Israël était dangereusement insuffisante.⁷ À la mi-décembre 2024, le Shelter Cluster a estimé qu'au moins 945 000 personnes avaient encore un besoin urgent d'une aide pour l'hiver, comme des vêtements thermiques, des couvertures et des bâches pour isoler les abris de la pluie et du froid.⁸ En conséquence, au moins sept nouveau-nés et un travailleur médical adulte sont morts d'hypothermie et de froid extrême dans des tentes dans le centre et le sud de Gaza.⁹

HYGIÈNE



En septembre, les groupes EAH et Santé ont tiré la sonnette d'alarme concernant la pénurie critique d'articles d'hygiène essentiels tels que le savon, le shampoing et les détergents, qui augmente dangereusement le risque de maladies transmissibles. Ils ont estimé que Gaza était confrontée à des besoins non satisfaits tels que 5 millions de barres de savon et un demi-million de bouteilles de shampoing et de détergent chaque mois.¹⁰

FOURNITURES ET SOINS MÉDICAUX



Parmi les 111 000 blessés, plus de 22 500 personnes ont subi des blessures qui ont changé leur vie et ne bénéficient pas de services de réadaptation immédiats et à long terme ni d'appareils d'assistance¹¹, dont une moyenne de 475 enfants chaque mois — 15 enfants par jour¹² — qui souffrent de handicaps potentiellement permanents tels que des membres gravement blessés et des déficiences auditives en raison de l'utilisation d'armes explosives à Gaza en 2024. En raison de l'effondrement des systèmes de santé, d'eau et d'assainissement, des pénuries médicales et des conditions de survie inhumaines dans lesquelles les Palestiniens ont été contraints, des maladies transmissibles telles que les maladies infectieuses de la peau, les infections des voies respiratoires supérieures, les maladies de l'appareil reproducteur et la diarrhée se propagent.¹³ La capacité de traitement des maladies chroniques a été anéantie, laissant les personnes atteintes de maladies chroniques, dont 10 000 patients atteints de cancer, avec un accès extrêmement limité aux soins.¹⁴ En septembre 2024, le ministère de la Santé (MoH) a estimé que 70 % des médicaments et 83 % des fournitures médicales étaient épuisés depuis le début de l'année. stocks, forçant

les hôpitaux et les établissements de santé à suspendre des services tels que les opérations cardiaques, les cathétérismes cardiaques et les remplacements d'articulations.¹⁵ L'impact psychologique sur les Palestiniens de Gaza est incommensurable. Dans une étude d'évaluation des besoins concernant les enfants handicapés, blessés, séparés ou non accompagnés, le Centre de formation communautaire et de gestion des crises (CTCCM) a constaté que 96 % des enfants avaient le sentiment que la mort était imminente, ce qui reflète encore davantage l'impact psychologique généralisé et choquant sur les enfants.¹⁶ Save the Children a signalé que l'ampleur et la gravité des dommages infligés aux enfants de Gaza non seulement mettent en péril leur vie individuelle, mais menacent également le tissu même de la société palestinienne pour les générations à venir.¹⁷

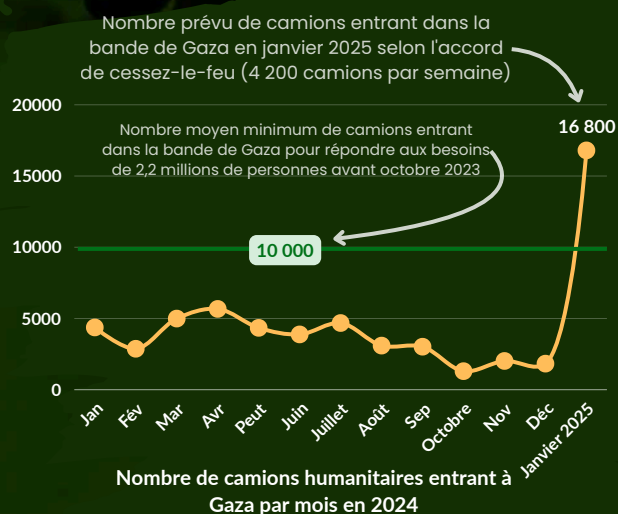
2 Israël a systématiquement refusé et restreint l'acheminement de fournitures d'aide humanitaire à Gaza

Les approvisionnements vitaux entrants ont chuté à des niveaux dangereusement bas

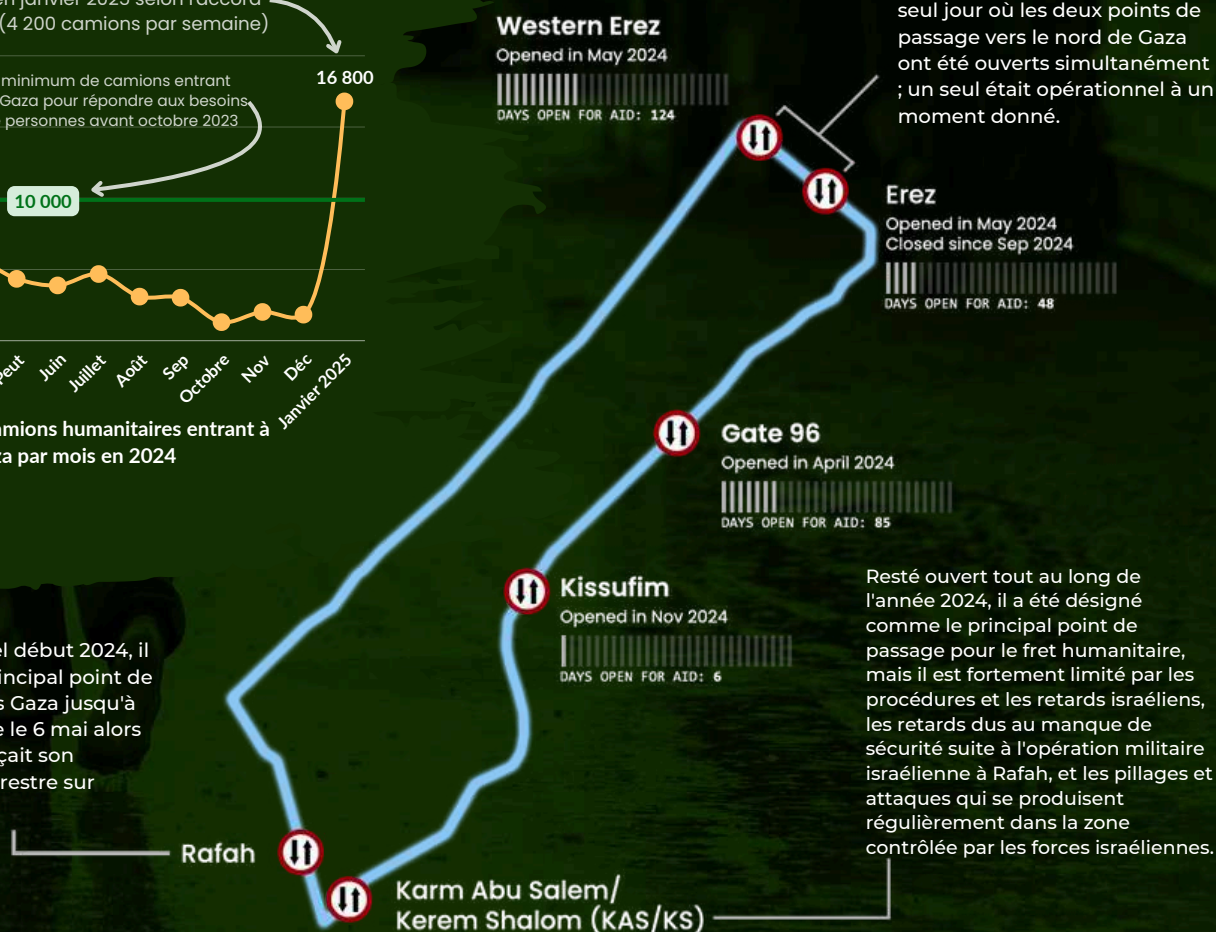
Au moins 10 000 camions par mois étaient le strict minimum nécessaire pour répondre aux besoins de survie de 2,2 millions de Palestiniens vivant dans la bande de Gaza (500 par jour ouvrable) avant octobre 2023. En 2024, au cours du mois où l'entrée d'aide a été la plus élevée (avril), un peu moins de 5 700 camions humanitaires ont pu entrer et le déclin a continué d'être constant et systématique, tombant à seulement 1 830 en décembre 2024.¹⁸ Cependant, le simple comptage du nombre de camions largués à la frontière est insuffisant pour évaluer si les populations touchées ont réellement reçu une aide suffisante (voir indicateur 5).

Pas d'augmentation réelle de la capacité et du nombre de points de passage terrestres

Les autorités israéliennes ont souvent annoncé l'ouverture de nouveaux points de passage, mais ces déclarations ont souvent été annulées et rarement maintenues dans la pratique, la capacité fonctionnelle restant fortement limitée. Les heures d'ouverture étaient sévèrement limitées et les camions d'aide ne pouvaient accéder aux points de passage que de manière sporadique, les jours d'ouverture étant limités* :



Opérationnel début 2024, il a servi de principal point de passage vers Gaza jusqu'à sa fermeture le 6 mai alors qu'Israël lançait son offensive terrestre sur Rafah.



*Source des données : Suivi des fournitures et des expéditions de l'UNRWA

Les autorités israéliennes ont restreint l'ouverture d'un couloir d'aide humanitaire essentiel

Après octobre 2023, les autorités israéliennes n'ont pas autorisé l'utilisation d'un couloir humanitaire depuis la Cisjordanie, un territoire situé à moins de 50 kilomètres, où sont disponibles les fournitures pour la réponse humanitaire. Ouvert en août 2024, le passage a été à nouveau fermé par les autorités israéliennes en décembre 2024, empêchant Anera d'importer 54 palettes de médicaments, 72 palettes de vêtements d'hiver et 32 palettes de lait maternisé pour 1 mois.

Les ONG signalent des retards de plus en plus importants

En décembre, 16 agences humanitaires ont signalé des retards dans leurs envois d'aide, Oxfam et Anera par exemple faisant état de retards de 1 à 2 mois.

Les ONG interrogées ont cité les raisons suivantes pour expliquer les retards :



Durée des approbations



Augmentation de l'activité militaire et des contrôles de sécurité aux points de passage



Durée des inspections



Absence de coordination pendant les fêtes israéliennes



Priorisation des éléments



Restrictions sur le nombre de camions et les types de marchandises autorisés sur la route clôturée



Manque de routes sécurisées



Des normes de palettisation inadaptées à certains produits d'aide



Retards dans les files d'attente et défis logistiques aux passages à niveau



Procédures de pré-autorisation et de coordination globale avec le COGAT



La décision des autorités israéliennes de suspendre le corridor humanitaire en Cisjordanie

95 %
(21/22)

des agences qui ont importé des fournitures d'aide à l'intérieur de la bande de Gaza en 2024 ont déclaré avoir régulièrement rencontré des retards de plus de deux semaines, Oxfam, War Child, CESVI et TdH Italie signalant des retards de plus de deux mois.

Les procédures israéliennes de coordination avec le secteur humanitaire ont entravé l'entrée de l'aide au lieu de la faciliter

L'ONU a signalé à plusieurs reprises des refus, des retards ou un manque de réactivité de la part des autorités israéliennes pour améliorer les conditions d'importation de l'aide dans la bande de Gaza, comme des restrictions sur l'utilisation de la route de la clôture extérieure (notamment en limitant le nombre de chauffeurs autorisés par Israël) et le refus de demandes de tester des itinéraires alternatifs ou des ajustements opérationnels pour faciliter la collecte en toute sécurité des marchandises aux points de passage. 88 % des agences interrogées important des fournitures d'aide classées par Israël comme « à double usage » affirment que la procédure israélienne pour ces biens entrave systématiquement l'acheminement de l'aide humanitaire. 12 % affirment que la procédure est partiellement efficace mais insuffisante pour répondre à l'ampleur des besoins. Voici des exemples concrets de refus d'aide par des ONG tirés de l'enquête :

En 2024, deux organisations déclarant anonymement que la procédure dite de « double usage » les empêchait d'importer tout ou partie des cargaisons contenant du matériel médical, des équipements de protection individuelle (EPI), des bâches, des fournitures d'hivernage, des cuisines mobiles et des kits d'hygiène.

En décembre 2024, Oxfam a signalé deux rejets d'intrants agricoles²⁰ et de semences par le COGAT sous prétexte que ces articles ne sont pas actuellement classés dans la catégorie de l'aide humanitaire.

En décembre 2024, une organisation a signalé de manière anonyme que 1 000 tonnes de nourriture de base, de matériel médical et éducatif avaient été refusées en raison de problèmes de sécurité évoqués par les autorités israéliennes, d'articles classés comme étant à « double usage » et d'opérations militaires en cours ayant conduit à la fermeture de points de passage.

En décembre, TdH Italie a signalé que 21 palettes de kits d'hygiène et 5 palettes de médicaments ont reçu plusieurs refus de pré-autorisation du COGAT via le mécanisme UN2720.

100 %

Des agences interrogées important des fournitures humanitaires à Gaza affirment qu'avant la pause, les procédures israéliennes d'entrée de l'aide étaient soit inefficaces et entravaient systématiquement la réponse humanitaire, soit insuffisantes pour répondre aux énormes besoins.

Les actions israéliennes ont permis des pillages armés

La détérioration de l'ordre public à Gaza, qui a donné lieu au phénomène de pillage de l'aide, a été facilitée par le ciblage systématique de la police civile de Gaza par les forces israéliennes.²¹ Les médias ont rapporté que les gangs « pourraient bénéficier d'une bienveillance passive, voire active, ou d'une « protection » de la part de l'armée israélienne.²² Dans l'enquête, 7 agences d'aide ont signalé que les risques de pillage armé étaient devenus si élevés en décembre 2024 qu'elles ont dû annuler les expéditions d'aide, entravant l'entrée de vêtements et de kits d'hiver, de tentes, de colis alimentaires, de fournitures médicales, d'articles EAH et de matériel d'hivernage.

Obstruction israélienne à l'approvisionnement en matériaux d'hivernage

En raison de l'obstruction israélienne à l'entrée de l'aide, les acteurs humanitaires ont été contraints d'opérer sans préparation adéquate pour affronter l'hiver. Les retards dans l'obtention des autorisations par les autorités israéliennes pour les matériaux d'hivernage et leur indisponibilité sur le marché local ont laissé de nombreuses organisations humanitaires dans l'incapacité d'hiverner les locaux humanitaires tels que les cuisines, les points médicaux et les cliniques, ce qui a eu des conséquences désastreuses sur les opérations d'aide et les communautés. Ajyal a signalé que le manque de matériaux d'hivernage a entraîné des inondations et des dommages à leur équipement de terrain et à leurs tentes pour les personnes déplacées.

Les autorités israéliennes continuent d'entraver les évacuations médicales

Au 20 novembre 2024, sur 15 600 cas demandés pour une évacuation médicale, seuls 5 244 (34 %) avaient été évacués, depuis octobre 2023, avec seulement 342 patients évacués depuis la fermeture de Rafah en mai 2024.²³

3 Israël a systématiquement refusé et entravé l'accès humanitaire à Gaza

Les missions coordonnées de l'ONU et des ONG internationales systématiquement refusées ou entravées par les autorités israéliennes



Dans la bande de Gaza, les autorités israéliennes ont été informées des missions d'aide prévues via le Système de notification humanitaire (HNS).²⁴ Cependant, l'utilisation de ce système par les autorités israéliennes a systématiquement entravé les mouvements humanitaires : selon OCHA, en 2024, 47 % de toutes les missions coordonnées prévues ont été refusées, entravées ou annulées au sud de Wadi Gaza. Au nord de Wadi Gaza, le pourcentage de toutes les missions coordonnées prévues qui ont été refusées, entravées ou annulées en 2024 atteint 60 %.²⁵ Dans l'enquête menée auprès de 35 organisations d'aide, 74 % des agences utilisant le HNS considèrent qu'il fonctionne partiellement mais est insuffisant pour répondre aux énormes besoins. 26 % le considèrent comme inefficace du tout. De plus, plusieurs convois d'aide ont été touchés par des frappes israéliennes malgré l'utilisation du HNS (voir indicateur 3).

Le couloir militaire israélien séparant le nord de Gaza de la partie sud de l'enclave a créé des barrières physiques empêchant l'acheminement de l'aide, ce qui constitue une intensification du siège déjà étouffant.



Tout au long de l'année 2024, l'ONU et les ONG ont constamment signalé que les deux points de contrôle militaires israéliens d'Al Rasheed et de Salah Al Din, qui n'ont jamais été ouverts simultanément, ne répondaient pas aux besoins humanitaires critiques en raison de :

- ouverture tardive persistante des postes de contrôle par rapport à l'heure prévue
- fenêtre temporelle de plus en plus restrictive et erratique
- l'imposition de points d'arrêt et de longs retards qui ont créé des risques de sécurité pendant des heures pour les convois d'aide,
- problèmes techniques non résolus sans alternatives,²⁶
- décisions imprévisibles et ad hoc des soldats,²⁷
- des contrôles de sécurité discriminatoires soumettant les travailleurs humanitaires palestiniens à des risques supplémentaires.²⁸

Tout cela a créé de graves goulets d'étranglement opérationnels et accru les risques sécuritaires dans un environnement déjà instable. Le blocus du nord de Gaza s'est intensifié à la fin de 2024, les forces israéliennes ayant entravé ou refusé 58 % des mouvements d'aide humanitaire vers le nord de Gaza via les points de contrôle militaires israéliens en décembre 2024.²⁹

Les forces israéliennes ont imposé un siège dans le siège du gouvernorat de Gaza-Nord à partir du 6 octobre 2024 jusqu'au cessez-le-feu



Entre le 6 octobre 2024 et le 2 janvier 2025, sur 166 tentatives humanitaires d'accès à Beit Lahia, Beit Hanoun et certaines parties de Jabalia, 150 ont été refusées (90 %) et 16 ont été initialement acceptées mais ont été entravées ou se sont heurtées à des obstacles sur le terrain³⁰, coupant de fait la population d'une assistance vitale, notamment de la nourriture, de l'eau et des fournitures médicales. Sur les 16 organisations interrogées qui avaient des opérations dans le gouvernorat de Gaza-Nord avant le 6 octobre 2024, 14 ont signalé qu'elles ou leurs partenaires ne pouvaient plus livrer dans le gouvernorat en raison de refus, d'opérations militaires israéliennes et d'ordres de déplacement. CARE et une organisation qui a choisi de rester anonyme, les deux seules agences interrogées qui ont pu effectuer des livraisons d'aide limitées au nord de Gaza en décembre, ont fait état de difficultés importantes, les missions étant annulées ou reportées en raison d'opérations militaires ou d'un accès restreint en raison de retards dans l'obtention des autorisations des autorités israéliennes.

4 Les politiques et les actions des autorités israéliennes ont démantelé l'architecture humanitaire et l'environnement opérationnel dans la bande de Gaza

Les politiques des autorités israéliennes menacent l'ensemble de l'architecture humanitaire dans les territoires palestiniens occupés

En octobre 2024, la Knesset israélienne a adopté une loi interdisant à l'UNRWA, l'épine dorsale irremplaçable de la réponse humanitaire et de la fourniture de services, d'opérer en Israël et révoquant l'accord israélo-UNRWA de 1967 qui prévoyait les conditions pour que l'UNRWA puisse opérer en toute sécurité dans les territoires palestiniens occupés. La décision du gouvernement israélien du 9 décembre 2024³¹, qui comprend des conditions pour l'enregistrement des ONG internationales et les visas de travail pour le personnel international de ne pas mener de soi-disant « activités de délégitimation contre l'État d'Israël », constitue une autre menace sérieuse pour l'ensemble de la réponse humanitaire et la présence des ONG internationales dans les territoires palestiniens occupés.

Les offensives militaires israéliennes et les ordres de déplacement forcé ont dépeuplé de vastes zones de Gaza et déplacé 90 % de la population.

La quasi-totalité des Palestiniens de Gaza vivent dans des conditions inhumaines, sans accès à une nourriture, à l'eau, aux soins de santé et aux installations sanitaires adéquates. Loin de remplir les conditions d'un déplacement légal comme le suggère le terme « ordres d'évacuation », ces ordres ont déplacé de force 90 % des Palestiniens de Gaza, avec 1,6 million de personnes vivant dans des tentes de fortune dans un froid et des inondations constants, empêchant les hôpitaux de fonctionner et perturbant l'accès à l'aide. En décembre 2024, Médecins du Monde (MdM) a signalé que 19 collègues survivent dans des tentes de fortune dans des conditions difficiles, tandis que 8 autres vivent dans des logements en dur gravement détériorés, notamment des garages, une école surpeuplée et un bâtiment sans toit ni murs.

94%

des travailleurs humanitaires des organisations qui ont fait état de ces incidents ont été déplacés au moins une fois, et souvent plusieurs fois. En conséquence, de nombreux travailleurs humanitaires vivent dans des conditions extrêmement difficiles.

Les offensives des forces israéliennes et les ordres de déplacement forcé ont contraint les civils et les humanitaires à se replier sur des zones de plus en plus restreintes, perturbant gravement la réponse humanitaire.

Depuis le 26 janvier 2024, les autorités israéliennes ont émis 56 ordres de déplacement (sur 82 depuis le 7 octobre 2023)³², 80,5 % de la bande de Gaza étant soumise à des ordres de déplacement israéliens avant la pause dans les zones de conflit³³, où les civils, y compris les humanitaires, étaient encore plus exposés.³⁴



des organismes d'aide interrogés ont dû délocaliser de force leurs opérations au moins une fois depuis les décisions de la CIJ, principalement en raison des ordres de déplacement israéliens et des offensives militaires. Presque tous ont dû déménager plusieurs fois.

Le PMRS signale des dizaines de déplacements forcés de ses points médicaux en raison de ciblage direct de ses équipes et de ses installations, notamment des bombardements.

Anera a dû délocaliser ou fermer des cuisines communautaires, des centres de distribution et des cliniques de santé au moins quatre fois en raison d'ordres de déplacement.

War Child a indiqué avoir été contraint de cesser temporairement de fournir ses services au moins sept fois en raison d'ordres de déplacement et d'offensives militaires.

Ces ordres militaires ont systématiquement vidé des zones entières de Palestiniens et d'humanitaires. Rien qu'en août, 16 ordres des forces israéliennes ont déplacé de force plus de 260 000 civils sur 22 % du territoire de Gaza et gravement perturbé l'accès à l'aide humanitaire. Au moins 24 ONG, dont NRC, Oxfam, WarChild, ActionAid, CARE et MdM, ont été touchées.³⁵

Siège total du nord de Gaza

Dans le gouvernorat de Gaza-Nord, l'offensive militaire israélienne de trois mois et le siège total soutenu par des ordres de déplacement forcé ont perturbé les services de base et l'infrastructure humanitaire dans cette zone isolée. Tout en refusant systématiquement l'entrée de l'aide vitale dans les zones assiégées (voir indicateur 2 ci-dessus) et en soumettant ces dernières à des bombardements intenses, les forces israéliennes ont fermé deux hôpitaux partiellement opérationnels, déplacé de force des patients et enlevé du personnel médical, anéantissant ainsi ce qui restait du système de santé dans le gouvernorat. La majorité des ONG opérant dans le nord de Gaza, notamment MedGlobal, Oxfam, CARE et IRC, ont été contraintes de suspendre leurs interventions dans la région.³⁶ Plusieurs ONG ont signalé que leurs travailleurs humanitaires ont été soumis à des traitements humiliants et dégradants alors qu'ils étaient déplacés de force des quartiers assiégés.³⁷

Au sud de Wadi Gaza, les ordres des autorités israéliennes ont forcé des milliers de personnes à se réfugier à Al Mawasi

Al Mawasi, désignée unilatéralement par les autorités israéliennes comme zone « humanitaire », est une bande côtière sujette aux inondations, aux conditions hivernales les plus rudes, aux services inadéquats et à la surpopulation extrême, où les familles vivent dans des tentes de fortune souvent inondées lors des tempêtes. En fait, la zone de Gaza où les forces israéliennes ont demandé à la population de se rendre « pour leur sécurité » a été touchée par au moins 97 frappes depuis mai. Dans l'enquête, trois agences d'aide humanitaire ont déclaré sous couvert d'anonymat qu'à au moins deux reprises leurs locaux dans la zone dite « humanitaire » ont été endommagés par des frappes aériennes israéliennes à proximité. Plusieurs ONG, dont WeWorld³⁹ et Mercy Corps,⁴⁰ ont signalé que leurs déplacements ont été entravés ou refusés par les autorités israéliennes dans la zone d'Al Mawasi ou zone dite « humanitaire ».

L'environnement opérationnel humanitaire est également entravé par les restrictions imposées par les autorités israéliennes à l'entrée des travailleurs humanitaires dans les territoires palestiniens occupés, y compris dans la bande de Gaza.



des organisations qui ont besoin de visas de travail B1 ont déclaré que leurs travailleurs humanitaires, principalement dans des postes de direction clés, étaient confrontés à des obstacles à l'accès aux territoires palestiniens occupés en raison du refus des autorités israéliennes de leur délivrer des visas B1 depuis octobre 2023.

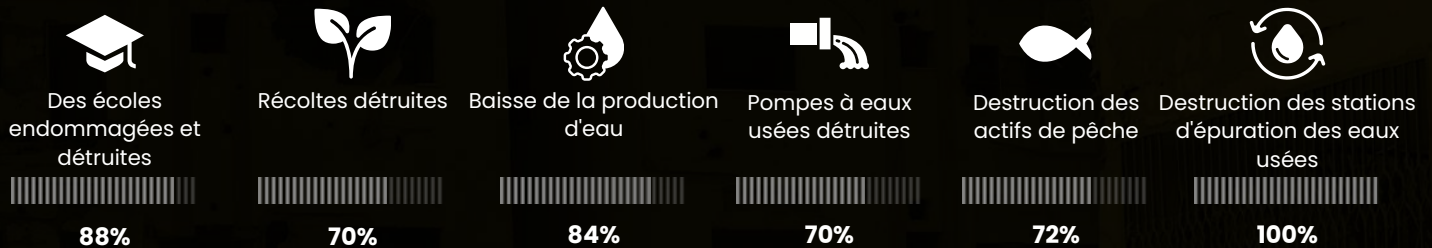
Les agences humanitaires interrogées ont signalé un total de 38 cas dans lesquels leurs travailleurs humanitaires se sont vu refuser l'entrée, ont été interdits ou n'ont obtenu que des visas touristiques de courte durée (moins de trois mois) par les autorités israéliennes alors qu'ils tentaient d'entrer dans le pays depuis octobre 2023. 67 % des ONG interrogées ont qualifié le processus de rotation du personnel étranger à Gaza, y compris les restrictions de ne transporter que 2 800 USD, d'inefficace et d'entrave systématique à leurs opérations d'aide. Les 33 % restants ont qualifié la procédure d'insuffisante pour répondre à l'ampleur des besoins à Gaza. Depuis octobre 2023, les autorités israéliennes ont bloqué les permis d'entrée à Gaza accordés aux travailleurs humanitaires titulaires de cartes d'identité palestiniennes de Cisjordanie, entravant encore davantage la rotation des équipes humanitaires dont le besoin est crucial.

5 Attaques systématiques des forces israéliennes contre les services de base, les infrastructures et le personnel humanitaires

Les forces israéliennes ont systématiquement attaqué les infrastructures de services de base essentielles depuis que la CIJ a émis ses premières mesures provisoires

Depuis le 26 janvier 2024, l'OMS a signalé au moins 261 attaques contre le secteur de la santé dans la bande de Gaza.⁴¹ Sur les 36 principaux hôpitaux qui servaient plus de deux millions de Palestiniens, seuls 18 restent partiellement fonctionnels, avec de graves limitations sur les types de services qu'ils peuvent fournir. En décembre 2024, au moins 88 % des écoles, dont la plupart sont utilisées comme abris pour les personnes déplacées, ont été détruites ou endommagées, et de nombreux rapports font état de raids dans les écoles par les forces israéliennes pour forcer les personnes déplacées à partir, y compris dans la zone dite « humanitaire ».⁴² Les capacités d'autosuffisance de la bande de Gaza en matière de production alimentaire ont également été démantelées, avec 72 % des actifs de pêche détruits,⁴³ ainsi que 70 % des récoltes détruites et les moyens de subsistance décimés.⁴⁴ En juillet, Oxfam a constaté que la destruction des infrastructures d'eau et d'électricité et les restrictions à l'entrée des pièces détachées et du carburant ont entraîné une chute de la production d'eau de 84 % à Gaza. 70 % de toutes les pompes à eaux usées et 100 % de toutes les usines de traitement des eaux usées ont également été détruites par les attaques militaires israéliennes.⁴⁵

DESTRUCTION DES SERVICES DE BASE DANS LA BANDE DE GAZA



377 travailleurs humanitaires ont été tués et les forces israéliennes ont détenu arbitrairement au moins 262 professionnels de la santé depuis le 7 octobre 2023⁴⁶

Parmi eux, au moins 116 travailleurs humanitaires de l'ONU ont été tués depuis l'ordonnance de la CIJ en janvier 2024 jusqu'au cessez-le-feu.⁴⁷ L'ONU a rapporté en mars 2024 qu'il s'agissait du conflit le plus meurtrier pour son personnel depuis sa création.⁴⁸

Les infrastructures humanitaires et les civils en quête d'aide ont été attaqués à plusieurs reprises par les forces israéliennes

Humanité et Inclusion (HI), MdM, War Child, le Programme de santé mentale communautaire de Gaza (GCMHP), le Centre de formation communautaire et de gestion de crise (CTCCM), Save Youth Future Society (SYFS) et une agence ayant fait un rapport anonyme ont tous déclaré que leurs bureaux dans la ville de Gaza ont été gravement endommagés ou détruits par des frappes aériennes ou des raids terrestres israéliens. 3 centres médicaux du PMRS ont été complètement détruits par des frappes aériennes israéliennes.

72%

des agences humanitaires interrogées signalent que leurs locaux ont subi des dommages dus à des attaques aériennes ou terrestres des forces israéliennes au moins une fois depuis le 26 janvier 2024, de nombreuses organisations signalant plusieurs attaques.

Les exemples non exhaustifs suivants mettent en évidence le caractère systématique des attaques menées par les forces israéliennes contre les opérations humanitaires – malgré les mécanismes de notification et de coordination établis – et contre les civils en quête d'aide depuis que la CIJ a émis ses premières mesures conservatoires.

Entre le 26 janvier 2024 et le 26 janvier 2025 :

5 février 2024

Un convoi de nourriture coordonné par l'ONU a été directement touché par des tirs navals israéliens le 5 février alors qu'il attendait à un point d'arrêt comme l'exigeait l'armée israélienne.

29 février 2024

Les troupes israéliennes ont tiré sur des foules de Palestiniens rassemblées pour collecter de la farine dans le sud-ouest de la ville de Gaza, tuant au moins 112 personnes et en blessant près de 760.

13 mars 2024

Une frappe aérienne israélienne a touché un centre de distribution de nourriture humanitaire à Rafah.

13 mai 2024

Les forces israéliennes ont frappé un véhicule de l'ONU se rendant à l'hôpital européen de Gaza, à l'est de Khan Younis, tuant un membre du personnel de l'ONU et en blessant un autre.

1 avril 2024

Les frappes israéliennes ont ciblé un convoi alimentaire coordonné de la World Central Kitchen (WCK), tuant sept travailleurs humanitaires.

12 juin 2024

Les forces israéliennes ont détruit au bulldozer un entrepôt de HI à Rafah où étaient stockées près de 200 palettes de matériel humanitaire, alors que son emplacement et sa fonction avaient été signalés aux autorités israéliennes.

2 novembre 2024

Un centre de soins de santé primaires dans le nord de Gaza a été touché alors que des parents amenaient leurs enfants à la vaccination contre la polio, dans une zone où une pause humanitaire avait été convenue pour permettre la poursuite de la vaccination.

27 août 2024

Les forces israéliennes ont tiré à balles réelles sur un convoi du PAM, lui infligeant d'importants dégâts, malgré une coordination totale du mouvement à l'avance.

30 novembre 2024

En une seule journée, trois frappes aériennes israéliennes distinctes ont tué un chef de soupe populaire palestinienne qui nourrissait des centaines de familles dans le quartier assiégé de Beit Lahia, un membre du personnel de Save the Children et trois employés de WCK, poussant ce dernier à suspendre ses opérations.

3 janvier 2025

Après que DCA/NCA et son partenaire ont fourni de l'aide au camp de réfugiés de Yafa à Deir Al Balah, une frappe aérienne israélienne a touché la communauté, endommageant les infrastructures et les tentes fournies par les ONG. « Les enfants sont restés toute la nuit dehors sans chauffage ni protection contre le froid », a déclaré un collègue. Le même week-end, un missile israélien a frappé un entrepôt du PAM géré par MA'AN à Deir Al Balah, tuant deux travailleurs humanitaires et en blessant gravement un autre.⁴⁹

27 décembre 2024

Après avoir soumis l'établissement de santé à un siège de 12 semaines, les forces israéliennes ont attaqué l'hôpital de Kamal Adwan et l'ont incendié, ont déplacé de force des patients et enlevé du personnel médical, mettant ainsi hors service le dernier grand prestataire de soins de santé du nord de Gaza.

MÉPRIS POUR LES AUTRES

MESURES PROVISOIRES DE LA CIJ

Bien que ce rapport ait constaté que les autorités israéliennes n'ont pas mis en œuvre la mesure de la CIJ de janvier 2024 sur l'aide humanitaire, les ordonnances ultérieures émises en mars et mai 2024 soulignent encore davantage le non-respect par Israël et la détérioration des conditions à Gaza.

Mars 2024

Israël a reçu l'ordre de garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, de s'abstenir de toute action militaire susceptible d'entraver l'acheminement de l'aide et de coopérer pleinement avec les Nations Unies. L'interdiction des opérations de l'UNRWA constitue une violation flagrante des mesures de la CIJ et aggrave encore davantage la crise humanitaire.

Mai 2024

En mai 2024, la CIJ a appelé Israël à cesser et à retirer son offensive militaire à Rafah et à maintenir ouverts les points de passage terrestres, en particulier le passage de Rafah, pour l'aide humanitaire. Ces deux demandes ont été ignorées, avec une offensive intensifiée qui a déplacé des dizaines de milliers de personnes, et le passage de Rafah - l'un des sept passages et voies de communication vitales à Gaza - est resté complètement fermé depuis l'offensive terrestre d'Israël et la destruction complète de la ville de Rafah jusqu'au cessez-le-feu. Dans l'enquête, Anera et Plan International ont souligné la grave perturbation du corridor égyptien et du passage de Karm Abu Salem / Kerem Shalom en raison de l'offensive israélienne sur Rafah en mai 2024, ce qui a entraîné l'arrêt temporaire de leurs livraisons d'aide initialement destinées à Rafah ou l'impossibilité d'entrer dans l'enclave.

Ces manquements aggravent la crise et renforcent l'impunité pour les violations du droit international, exigeant une action internationale urgente pour faire respecter le droit international et les directives de la CIJ.

La CIJ a également ordonné à Israël d'empêcher les actes de génocide, notamment les meurtres, les atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale, l'interdiction des naissances au sein du groupe et l'imposition de conditions de vie calculées pour détruire le groupe en tout ou en partie. Depuis octobre 2023, plus de 47 161 Palestiniens ont été tués, 10 000 ont disparu et plus de 111 166 ont été blessés.⁵⁰ Les recherches suggèrent que les chiffres réels sont probablement bien plus élevés que ceux rapportés par le ministère de la Santé de Gaza.⁵¹

Les violences et les destructions en cours ont dévasté les infrastructures civiles essentielles à la survie, notamment les hôpitaux, les puits d'eau, les systèmes d'assainissement, les installations de production d'eau, les moulins à blé, les terres agricoles, les réseaux électriques et d'autres systèmes essentiels. Les écoles et les établissements d'enseignement ont été endommagés, détruits et, dans le cas contraire, utilisés comme abris, privant les enfants d'accès à l'éducation. Les routes et les réseaux de transport ont été détruits, entravant la circulation des biens, de l'aide et des personnes. Les marchés et les centres commerciaux ont été perturbés, coupant l'approvisionnement en nourriture essentielle et l'activité économique. Les systèmes de communication ont été endommagés, limitant la coordination humanitaire et isolant les familles. La destruction des maisons et des abris a laissé d'innombrables familles exposées à des conditions difficiles. Les usines de traitement des eaux usées et les systèmes d'assainissement sont devenus inutilisables, augmentant le risque d'épidémies. Les installations de stockage et de distribution de carburant ont également été prises pour cible, aggravant encore la crise en privant la population d'électricité, de chauffage et de transport. Ces impacts combinés ont créé une situation catastrophique, laissant les Palestiniens de Gaza sans les moyens de base pour survivre ni un avenir à espérer.

Le ciblage délibéré des établissements de santé reproductive reflète encore davantage l'intensification des dommages. L'hôpital Al-Awda, seul fournisseur de césariennes et de soins néonataux dans le nord de Gaza, a été assiégé d'octobre à début janvier 2025, empêchant les femmes enceintes d'accéder en toute sécurité à ses services et obligeant les femmes à subir des césariennes et des opérations d'urgence sans stérilisation, anesthésie ou analgésiques, en raison du blocus des autorités israéliennes sur les fournitures médicales. Selon l'UNFPA, en octobre 2024, plus de 15 000 femmes enceintes à Gaza étaient au bord de la famine, et près de 3 000 vivaient déjà dans des conditions de famine⁵². Les fausses couches ont augmenté d'au moins 300 % depuis octobre de l'année dernière, selon l'Association palestinienne de planification et de protection de la famille⁵³.

Malgré les directives de la CIJ visant à empêcher l'incitation au génocide, les discours génocidaires n'ont pas été contrôlés par les autorités. Les déclarations de hauts responsables israéliens ont été largement documentées par des experts⁵⁴, et le suivi continu de ces discours répétés met en évidence leur prévalence et l'absence de responsabilité⁵⁵

La CIJ a également appelé à la préservation des preuves liées à d'éventuels actes illégaux, mais l'accès à Gaza pour les spécialistes de la médecine légale, les journalistes et les enquêteurs reste bloqué. La destruction de sites critiques tels que l'hôpital Shifa et l'hôpital Nasser, ainsi que la profanation de tombes⁵⁶, suscitent des inquiétudes quant à l'effacement délibéré de preuves. Des rapports de l'UNESCO⁵⁷ et d'organisations de défense des droits de l'homme indiquent que les monuments culturels et historiques palestiniens sont systématiquement pris pour cible, ce qui menace encore davantage la préservation de l'identité.

APPELS À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Depuis que la CIJ a pris des mesures provisoires, des experts, des universitaires et des organisations de défense des droits de l'homme, dont Amnesty International et Human Rights Watch, ont mis en garde contre le génocide et les actes génocidaires commis à Gaza. Le cessez-le-feu récemment conclu est une étape essentielle pour mettre un terme aux violences immédiates et permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, mais il ne résout pas les risques plus vastes ni n'efface les violations passées.

L'échec des efforts visant à faire face aux risques de génocide est en grande partie dû à l'inefficacité des évaluations internationales et des mécanismes de responsabilisation, notamment des indicateurs américains.⁵⁸ Même si les exigences formulées par les États-Unis dans leur lettre d'octobre 2024 étaient bien en deçà des besoins minimaux et des normes humanitaires, elles n'ont toujours pas été satisfaites par Israël. Cela met en évidence le problème plus large de l'inaction internationale et de la complicité potentielle.

L'application urgente des mesures provisoires de la CIJ demeure essentielle pour garantir qu'Israël respecte ses obligations juridiques, autorise l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire et s'attaque aux causes profondes de cette crise. L'inaction continue entraînera sans aucun doute de nouvelles violations, mettant en danger des vies humaines et affaiblissant le respect du droit international.

LE TEMPS D'AGIR ÉTAIT HIER

Le mépris d'Israël pour les décisions de la CIJ exige une action immédiate. Si le récent cessez-le-feu a permis une augmentation de l'aide, les souffrances et les pertes en vies humaines causées par le refus prolongé d'assistance restent sans réponse. Des efforts immédiats et soutenus sont nécessaires pour garantir que les civils de Gaza reçoivent l'aide dont ils ont besoin et pour empêcher un retour aux restrictions systématiques qui ont alimenté cette crise. Des mesures immédiates doivent être prises pour empêcher de nouvelles souffrances des civils :

Les États tiers doivent veiller à ce qu'Israël ne reprenne pas l'obstruction à grande échelle de l'aide humanitaire observée avant la trêve du 19 janvier 2024. Ne pas demander des comptes à Israël pourrait risquer de normaliser l'impunité pour les violations du droit international à l'échelle mondiale.

Les massacres systématiques, les déplacements forcés, les châtiments collectifs et les autres atrocités perpétrés par Israël ont aggravé la crise humanitaire à Gaza. Des organisations de défense des droits de l'homme et des experts juridiques ont identifié ces crimes comme des crimes de guerre et des génocides potentiels. La communauté internationale doit appliquer les mesures provisoires de la CIJ, garantir l'obligation de rendre des comptes et remplir les obligations des États tiers en vertu de la Convention sur le génocide afin de prévenir et de punir de tels crimes, tout en préservant la justice et les droits de l'homme.

Les armes et les fonds continuent de favoriser les violations du droit international et les atrocités contre les Palestiniens. Il est essentiel que les États mettent un terme aux transferts d'armes pour qu'ils puissent s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention sur le génocide et prévenir de nouvelles violations, protéger les civils et faire respecter la justice internationale.

Les États tiers doivent s'acquitter de leurs obligations en vertu du droit international, notamment de la Convention sur le génocide, en particulier du droit international humanitaire et des mesures provisoires juridiquement contraignantes de la CIJ. Ces obligations exigent une action immédiate pour prévenir de nouvelles violations, garantir l'obligation de rendre des comptes et mettre en œuvre des contre-mesures pour faire face à la crise humanitaire actuelle et aux violations du droit international.

REFERENCES

- 1 Reuters, [Large drop in number of aid trucks entering Gaza on Friday](#)
- 2 [Gaza Humanitarian Access Snapshot #1 \(15 July 2024\); Snapshot #2 \(15 – 29 July\); Snapshot #3 \(30 July – 12 August\); Snapshot #4 \(13 – 26 August 2024\); Snapshot #5 \(27 August – 10 September\); Snapshot #6 \(11 September – 9 October 2024\) ; Snapshot #7 \(10 October – 13 November\); Snapshot #8 \(13 November – 10 December 2024\)](#)
- 3 Save the Children, [ISRAEL’S SIEGE NOW BLOCKS 83% OF FOOD AID REACHING GAZA, NEW DATA REVEALS](#)
- 4 [Gaza Strip: Acute Food Insecurity Situation for September – October 2024 and Projection for November 2024 – April 2025 Integrated Food Security Phase Classification \(IPC\).](#)
- 5 Oxfam, [Water War Crimes: How Israel has weaponised water in its military campaign in Gaza](#)
- 6 OCHA, [Humanitarian Situation Update #241 | Gaza Strip](#)
- 7 NRC, [Gaza: A million Palestinians in need of shelter aid before winter](#)
- 8 International Organization for Migration (IOM), [Gaza Winter Deaths Are Preventable: Ceasefire, Access Needed for Shelter Aid](#)
- 9 OCHA, [Humanitarian Situation Update #251 | Gaza Strip](#)
- 10 UNICEF, Health Cluster, WASH Cluster, [Urgent action needed: A call to provide critical hygiene supplies to Gaza’s vulnerable](#)
- 11 WHO, [WHO analysis highlights vast unmet rehabilitation needs in Gaza](#)
- 12 Save the Children, [Gaza: 15 Children a Day Left With Potentially Lifelong Disabilities in 2024](#)
- 13 MSF, [Life in a death trap in Gaza Palestine](#)
- 14 WHO, [oPt Emergency Situation Update – Issue 41 \(7 Oct 2023 – 20 August 2024\)](#)
- 15 OCHA, [Humanitarian Situation Update #220 | Gaza Strip](#)
- 16 War Child, [Needs Study: Impact of War in Gaza on Children with Vulnerabilities and Families](#)
- 17 Save the Children, [Missing Futures: The urgent need to protect Gaza’s children and safeguard their futures](#)
- 18 [UNRWA, Gaza Supplies and Dispatch Dashboard](#)
- 19 OCHA, [Humanitarian Access Snapshot – Gaza Strip | 1-31 March 2024; Humanitarian Access Snapshot – Gaza Strip | September 2024](#)
- 20 OCHA, [Gaza Humanitarian Response Update | 5-18 January 2025](#)
- 21 OCHA, [Humanitarian Access Snapshot – Gaza Strip | Mid-February 2024; Humanitarian Access Snapshot – Gaza Strip | End-February 2024](#)
- 22 The Washington Post, [Gangs looting Gaza aid operate in areas under Israeli control](#), 18 November 2024; Haaretz, [The Israeli Army Is Allowing Gangs in Gaza to Loot Aid Trucks and Extort Protection Fees From Drivers](#), 11 November 2024
- 23 [WHO, oPt Emergency Situation Update, 7 October 2024 – 20 November 2024](#)
- 24 The Humanitarian Notification System (HNS) informs parties to the conflict about the locations of humanitarian sites and movements to enhance the safety of humanitarian personnel, sites, and operations. In Gaza, there are two types of HNS movement procedures based on risk levels: 1) Notification and 2) Coordination, for movements to higher-risk areas. \ Humanitarian notification does not alter the IHL obligations of parties to the conflict, but rather supports their ability to meet those obligations by providing information about humanitarian presence. Providing location information through HNS is strictly voluntary for humanitarian partners.
- 25 The data was aggregated from OCHA public reporting (Humanitarian Access Monthly Snapshots).
- 26 OCHA, [Humanitarian Access Snapshot January 2024, 1-30 April 2024, 1-31 May 2024, July 2024, August 2024, September 2024](#)
- 27 Association of International Development Agencies (AIDA), [Snapshot of Deprivation of Humanitarian Aid in the Gaza Strip](#), February 2024
- 28 [Gaza Humanitarian Access Snapshot #1 \(15 July 2024\)](#)

- 29 OCHA, [Humanitarian Situation Update #251 | Gaza Strip](#)
- 30 OCHA, [Today's top news: Occupied Palestinian Territory, 2 January 2024](#)
- 31 [Resolution n2542 of the Government, 9 December 2024](#); Haaretz, ['Cutting the Head Off 200 Organizations': Inside Israel's War on NGOs That Aid Palestinians](#), 13 January 2025
- 32 OCHA, [Gaza Strip OPT - Israeli military evacuation orders dashboard](#)
- 33 OCHA, [Reported impact snapshot | Gaza Strip \(14 January 2025\)](#).
- 34 Médecins du Monde's report [Israeli Aid Obstructions and Attacks on Humanitarian Workers: Médecins du Monde's Year in the Occupied Palestinian Territory](#) explains the disruptive potential of forced displacement orders on humanitarian operations.
- 35 [Gaza Humanitarian Access Snapshot #4 \(13 - 26 August 2024\)](#); OCHA, [Israeli military evacuation orders dashboard](#)
- 36 [Gaza Humanitarian Access Snapshot #6 \(11 September - 9 October 2024\)](#).
- 37 [Gaza Humanitarian Access Snapshot #8 \(13 November - 10 December 2024\)](#).
- 38 BBC, [Gaza 'humanitarian zone' struck almost 100 times](#), 16 January 2025
- 39 [Gaza Humanitarian Access Snapshot #6 \(11 September - 9 October 2024\)](#).
- 40 [Gaza Humanitarian Access Snapshot #8 \(13 November - 10 December 2024\)](#).
- 41 WHO, [Health Cluster Dashboard](#)
- 42 OCHA, [Reported impact snapshot | Gaza Strip \(31 December 2024\)](#); EuroMed Rights, [September 2024](#)
- 43 OCHA, [Humanitarian Situation Update #251 | Gaza Strip](#)
- 44 IPC, [Gaza Strip: Acute Food Insecurity Situation for September - October 2024 and Projection for November 2024 - April 2025](#)
- 45 Oxfam, [Water War Crimes: How Israel has weaponised water in its military campaign in Gaza](#)
- 46 OCHA, [Reported impact snapshot | Gaza Strip \(22 January 2025\)](#); WHO, [Health Cluster Dashboard](#)
- 47 On [22 January 2025](#), OCHA reported 270 UN staff killed. On [26 January 2024](#), OCHA reported 154 UN staff killed.
- 48 OCHA, [Humanitarian Access Snapshot - Gaza Strip | 1-31 March 2024](#)
- 49 CARE, [Gaza: Attack on a WFP warehouse kills staff member of CARE partner](#)
- 50 OCHA, [Reported impact snapshot | Gaza Strip \(22 January 2025\)](#).
- 51 The Lancet, [Traumatic injury mortality in the Gaza Strip from Oct 7, 2023, to June 30, 2024: a capture-recapture analysis](#), 9 January 2025
- 52 UNFPA, [Over 15,000 pregnant women in #Gaza are on the verge of famine](#).
- 53 International Planned Parenthood Federation, [Gaza nine months on, pregnant women carry the burden of conflict](#)
- 54 Amnesty International, ['You Feel Like You Are Subhuman': Israel's Genocide Against Palestinians in Gaza](#)
- 55 Law for Palestine, [Israeli incitement to Genocide](#)
- 56 CNN, [At least 16 cemeteries in Gaza have been desecrated by Israeli forces, satellite imagery and videos reveal](#)
- 57 UNESCO, [Gaza Strip: damage assessment](#)
- 58 [The Gaza Scorecard: Israel fails to comply with U.S. humanitarian access demands in Gaza \(November 2024\)](#)